

Compte rendu du conseil d'école en date du mardi 12 mars 2024

Date de rédaction : vendredi 15 mars 2024

Début à 18h05

Membres présents :

Mairie : Mme Vauttier, Mme Bergez, M.Arribe

Ecole : Mmes Iato, Garofalo, Peyroutet, Niel, Rachou, et M, Viac

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) :

Mmes Laffitte, Hary, Laffargue, Collop, Ray, Attard, Alvarez, Dieudonné
M. Sarré

Invités : Sandrine Dumartin (ATSEM) ; Gabriel Hary, maire du CME ; Meije Gogeon, membre du CME

Excusées : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, M.Aren, Mme Houzé

Points abordés lors du conseil d'école :

- ◇ Intervention du CME
- ◇ Effectif provisoire 2024-2025
- ◇ Exercice d'évacuation
- ◇ Projets de classes / d'école
- ◇ Questions, informations diverses

Intervention du CME

Les membres du CME prennent la parole pour présenter les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans le village :

- Course cycliste pour les enfants le samedi 25 mai
- « Bœuf musical » le jour de la fête de la musique, au foyer
- Exposition d'œuvres d'art réalisées par les Burosiens
- Pesée des déchets des cantine
- Projet de réduction des déchets, grâce notamment au remplacement des serviettes en papier par des serviettes en tissu, fournies par les parents (à partir de la rentrée des vacances de printemps)

Après leur intervention, M.Viac propose aux enfants élus du CME de quitter le conseil d'école.

Effectif de l'école

M.Viac présente Mme Garofalo Eva, enseignante qui remplace Mme Thomas Cécile qui est partie à l'étranger. Mme Garofalo sera présente jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un nouvel enseignant sera nommé à la rentrée de septembre dans la classe.

Effectif actuel de l'école

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
19	23	16	15	25	17	19	27	161

Soit une moyenne de 23 élèves par classe

Effectif prévisionnel

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
min.16	19	23	16	15	25	17	19	150

Soit une moyenne minimale de 21,43 élèves par classe

L'école a évité une fermeture de classe grâce aux prévisions de l'année scolaire prochaine (2025-2026), avec 28 arrivées en PS pour seulement 19 départs au collège.

Exercice d'évacuation

L'exercice PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sûreté contre les Attentats ou les Intrusions) a été réalisé le vendredi 15 mars.

Il s'est très bien passé, tout le monde s'est enfui dans le calme et le silence. L'attente de la fin de l'exercice a été mieux tolérée par les plus jeunes que par les CM.

Présentation des projets de classe et projets de cycle

PS-MS et MS-GS : Cinéma Méliès « Ernest et Célestine » / spectacle de magie à Noël, offert par l'APE / visite du Père-Noël / intervention de musiciens de l'OPPB pour accompagner la lecture d'un conte / spectacle des 3 chardons « Patapoum et Célestine » à l'école / Carnaval / Spectacle à l'espace James Chambaud le 11 avril / une sortie de fin d'année à la journée, en prévision

GS/CP : La classe a partagé plusieurs des animations de maternelle. Elle va également participer au spectacle des Enfants danseurs et ira au cinéma Méliès le 30 avril avec la classe de CE1.

CE1 : Cinéma Méliès « Léo » / Sortie journée au Cirque d'Anéou le lundi 18 mars / Permis Piéton avec la collaboration de la Prévention MAIF / intervention scientifique grâce à une mère d'élève, sur le thème de l'eau

CE2 : La classe a réalisé les mêmes activités que le CE1 et fait une correspondance avec une classe en Belgique et une en Roumanie. Elle réalisera également une sortie vélo à la journée, en mai ou juin.

CM1/CM2 : projet Jazz In'School, le 15 juin à 15h au Zénith de Pau / Cinéma Méliès « Léo » et « Le royaume de Kensuké » / Permis Savoir rouler à vélo avec la collaboration de la Prévention MAIF / projet d'élevage et de libération d'alevins de saumon avec la participation de l'association Migradour / visite de la station d'épuration d'Uzein / classe découverte à Rlglos en Espagne, du 26 au 28 juin

CM2 : La classe ne participe pas au projet Jazz'In School. Elle a réalisé toutes les activités du CM1/CM2. Elle accueille aussi plusieurs étudiants stagiaires qui se destinent au métier de professeur des écoles. M.Viac est leur tuteur. La classe va également assister à une animation de la Fresque de climat. Enfin, les CM2 (y compris ceux de CM1/CM2) visiteront probablement le collège de Morlaàs en fin d'année scolaire.

En commun : du CP au CM2 : projet autour des Classes olympiques.

Informations diverses

Madame Vauttier annonce que des travaux de rénovation de toiture auront lieu pendant l'été. Certains bâtiments bénéficieront également d'une nouvelle peinture de leur façade. Plusieurs revêtements de salles seront changés. Les murs des préaux seront repeints en blanc. Ce sera l'occasion d'un nouveau projet de peinture artistique par les enfants l'année scolaire prochaine.

Madame Iato rappelle que les couvertures de toit du préau de maternelle sont très abîmées.

Questions des RPE

Certaines questions ont été raccourcies et reformulées.

- **Madame Garofalo restera-t-elle jusqu'à la fin de l'année scolaire ?**

Oui. Ce sera un nouvel enseignant qui sera nommé à la rentrée de septembre.

- **A-t-on le droit d'apporter des gâteaux d'anniversaire car c'est le cas pour Carnaval ?**

Comme le précise le règlement intérieur de l'école : « Les goûters d'anniversaire ne sont autorisés que s'ils entrent dans un projet pédagogique de classe. » ainsi, cela dépend de chaque enseignant. Concernant Carnaval et la journée du goût, ou toute autre manifestation organisée par l'école, il s'agit d'un projet d'école, décidé par l'équipe pédagogique. L'accord est donc donné aux parents d'apporter quelque chose. Chaque plat préparé par les familles doit être cuisiné avec des produits dont la DLC est toujours valable. Les plats doivent être accompagnés des ingrédients issus de la préparation.

- **Y aura-t-il des photos individuelles ou de fratries puisqu'il n'y a pas eu de cartes de vœux ?**

Cette année, il n'y a pas eu de cartes de vœux car nous avons été pris par le temps. Il est possible que nous organisions une vente de photos individuelles, par exemple pour la fête des pères ou fête des mères.

- **L'accueil des élèves de maternelle satisfait beaucoup plus aux parents qui peuvent rapidement échanger avec l'enseignant sous le préau. La file d'attente à l'entrée est également moins importante.**

M.Viac précise que ce fonctionnement perdurera aussi longtemps que cela sera possible.

- **L'accueil des élèves de Mme Peyroutet peut-il être réalisé comme en septembre ?**

Avec l'allègement du protocole vigipirate, Madame Peyroutet pourra de nouveau accueillir les élèves à la porte extérieure de sa classe dès lundi 18 mars.

- Certains parents regrettent que l'accueil des enfants à la garderie soit trop expéditif et ne laisse pas suffisamment de temps aux parents pour faire la transition entre la famille et l'école.

Madame Vauttier s'offusque du terme utilisé dans la question initiale « [...] accueil à la garderie de manière pas trop bienveillante [...] ». Elle rappelle que le personnel est formé à l'accueil de jeunes enfants et qu'il est à l'écoute des enfants et de leur famille.

Julie Bergez précise que pour des questions techniques (difficulté d'ouverture de porte), il n'est pas nécessaire d'attendre le conseil d'école pour en discuter. Elle explique également que les parents ont le temps de dire au revoir aux enfants au dehors de l'école et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que l'enfant soit rentré dans la salle pour cela.

- **Oblige-t-on les enfants à manger leurs plats quand ils en veulent ?**

Julie Bergez explique les règles connues des enfants : chacun reçoit toutes les composantes du menu. Lorsqu'il s'agit d'un article individuel (yaourt), l'adulte qui sert, et qui connaît les enfants, précise parfois « Il y a des morceaux de fruits dans le yaourt, est-ce que tu aimes ça ? »

Lorsque les enfants reprennent d'un plat, d'un dessert, ou d'un fromage, l'idée est d'éviter le gaspillage : on ne reprend pas une deuxième pomme si c'est pour en manger un quart.

- **Les repas de la cantine ne sont pas toujours équilibrés.**

L'information sera remontée au prestataire.

Le périscolaire précise que certains goûters ne sont pas vraiment équilibrés non plus.

Le règlement intérieur de la garderie stipule : « Votre enfant peut apporter son propre goûter « biscuits, fruit/compote » (les laitages / bonbons / jus de fruits ou soda sont INTERDITS) »

- **Quels sont les matériaux des récipients utilisés pour la conservation des plats de cantine ?**

Tout est acheminé dans des plats en inox.

- **Les enfants peuvent-ils conserver leurs couverts quand ils mangent des fruits en dessert ?**

Généralement, les couverts sont ramassés au moment du dessert. Les fruits sont prédécoupés pour les enfants de maternelle. Si un enfant plus grand a besoin d'un couteau, il peut le réclamer.

- **Utilisation des rideaux dans les sanitaires des maternelles**

Des rideaux ont été installés dans les sanitaires des maternelles, pour veiller à l'intimité des enfants. Il n'est toutefois pas autorisé de jouer avec. Certains enfants s'amuse à s'enrouler dedans. Dans ce cas, l'ATSEM ne les autorise pas à y toucher.

- **Verrous dans les sanitaires des « grands »**

Certains verrous étaient un peu grippés. Après avoir vu cette remarque, la mairie a résolu le problème.

Encore une fois, la mairie rappelle que pour ce genre de petites remarques, il n'est pas nécessaire d'attendre le règlement intérieur. Il est possible de le signaler au directeur de l'école, à Julie Bergez, ou à la permanence en mairie le mercredi soir.

- **Les enfants de cycle 3 peuvent-ils aller aux toilettes hors récréation ?**

Le règlement intérieur de l'école précise : « L'utilisation des toilettes doit se faire, si possible, pendant les récréations. »

Il est donc possible d'y aller pendant la classe. En revanche, M.Viac explique qu'en cycle 3, les enfants n'ont qu'une heure de cours avant chaque courte récréation. Il faut donc bien choisir le moment pour aller aux toilettes.

Clôture du conseil d'école à 20h